

32^e

RENCONTRE
NATIONALE
DES AGENCES
D'URBANISME

PRÉ-PROGRAMME

TERRITOIRES ET PROJETS LES OUTILS DE LA GOUVERNANCE

18/19/20 OCTOBRE 2011

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE
ESPACE CHARLIE PARKER
PARC DE LA VILLETTE PARIS 19^e

TERRITOIRES ET PROJETS

LES OUTILS DE LA GOUVERNANCE

Articulée autour des questions d'échelles territoriales et d'outils de gouvernance, la 32^e Rencontre des agences d'urbanisme fera la part belle aux projets et initiatives qui déclinent, incarnent – voire contredisent – les multiples lectures de la notion ancienne mais toujours fructueuse de gouvernance.

Deux assemblées plénières donneront à des élus, universitaires et « grands témoins » le temps d'ouvrir le sujet selon ses différents angles.

Le mercredi 19 octobre, des ateliers visites permettront de découvrir sur le terrain nombre de projets qui, à l'échelle du Bassin Parisien et jusqu'à Amiens, interrogent les modalités de pilotage associant de nombreux et divers acteurs. Des ateliers ouvriront le champ de réflexion à des expériences non franciliennes.

Cette rencontre vise également à donner leur place aux savoir-faire des agences au travers des ateliers métiers qui se tiendront le jeudi 20 octobre après midi. Nouveauté de l'édition 2011, ils sont conçus comme des temps d'échanges plus techniques entre praticiens des agences, des collectivités, des services de l'État et d'autres partenaires de la ville autour de l'évolution des métiers, des pratiques et des compétences de l'ingénierie urbaine.

MARDI 18 OCTOBRE

À PARTIR DE 17H

Remise des badges et accès au site

Espace Charlie Parker,
Grande Halle de la Villette

18H – 19H30

SÉANCE PLÉNIÈRE D'OUVERTURE

par Vincent Feltesse, Président de la FNAU,
Président de la Communauté urbaine de
Bordeaux,

et Bertrand Delanoë, Maire de Paris

19H30

DÎNER DE GALA

Espace détente, Prairie du Triangle,
Parc de la Villette

22H

CONCERT DE L'ORCHESTRE NATIONAL DE BARBÈS

Espace Charlie Parker,
Grande Halle de la Villette

MERCREDI 19 OCTOBRE

À PARTIR DE 9H

ATELIERS VISITES

DANS TOUTE LA MÉTROPOLE

Points de rendez-vous propres
à chaque atelier

RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT, INNOVATION ET TERRITOIRES: QUELLE GOUVERNANCE CROISÉE POUR DES BÉNÉFICES MUTUELS ?

Le pilotage et l'organisation des fonctions cognitives génèrent des formes inédites de relations entre acteurs de la recherche, de l'université, de l'entreprise et des collectivités, et contribuent à faire émerger de nouveaux pôles d'excellence à l'échelle régionale. Dans quelle mesure ces modes d'organisation rejoignent-ils la géographie, plus classique, du développement territorial, c'est-à-dire celle des bassins de vie et des territoires de projet ?

ORGANISÉ PAR L'AUDESO (AGENCE D'URBANISME
DE DÉVELOPPEMENT ESSONNE-SEINE-ORGE)

LES COULISSES D'UNE OIN DE 3^e GÉNÉRATION

Opération d'intérêt national « de 3^e génération », l'OIN Seine Aval constitue un exemple original de mise en mouvement et de renouveau d'un grand territoire (51 communes, 5 intercommunalités; près de 400.000 habitants) emblématique de la banlieue parisienne, autour d'objectifs d'aménagement et de développement durables. Comment faire pour mobiliser, coordonner et articuler les grands projets comme les initiatives locales afin d'assurer l'atteinte des objectifs nationaux, régionaux comme locaux ? Cet atelier proposera d'ouvrir le débat à travers trois projets-phares (Mantes-Université / Pôle régional de la métropole francilienne, Dispositif Vallée de l'automobile et de la Mobilité durable, Confluence Seine / Oise), contribuant à la dynamique collective du territoire Seine Aval.

ORGANISÉ PAR L'AUDAS (AGENCE D'URBANISME
ET DE DÉVELOPPEMENT SEINE AVAL)

LA VALLÉE DE L'OISE OU COMMENT SAISIR LES OPPORTUNITÉS D'AMÉNAGEMENT DU BASSIN PARISIEN ?

Les arrivées du canal Seine Nord Europe et de la ligne TGV Picardie Roissy vont modifier de façon primordiale la vallée de l'Oise et sa relation avec l'Île-de-France. Comment les agglomérations de Compiègne et Creil peuvent-elles tirer avantage localement de ces infrastructures ?

ORGANISÉ PAR L'AGENCE D'OISE-LA-VALLÉE

PÔLE MÉTROPOLITAIN: PROJET DE GOUVERNANCES OU GOUVERNANCE DE PROJETS ?

Institué par la récente réforme territoriale, le pôle métropolitain se veut « constitué en vue d'actions d'intérêt métropolitain... afin de promouvoir un modèle de développement durable et d'améliorer la compétitivité et l'attractivité de territoires, ainsi que l'aménagement infra-départemental et infra-régional ». Est-il un nouveau « machin » dans la quête mythique de la masse critique, ou bien est-il la réponse bien née et pleine de promesses, pour aider à la gouvernance de l'inter-territorialité ?

ORGANISÉ PAR L'ADUGA (AGENCE DE DÉVELOPPEMENT
ET D'URBANISME DU GRAND AMIÉNOIS)

AVENIRS D'UN CANAL AU CŒUR DE LA MÉTROPOLE. LE CANAL DE L'OURCQ

Le canal de l'Ourcq, voué à l'approvisionnement en eau brute de la Ville de Paris et longtemps support de développements industriels, est resté une coupure urbaine importante. Au cœur des vastes territoires en mutation de la Seine-Saint-Denis, cette voie navigable se révèle comme un espace public métropolitain majeur dont l'avenir est à partager en termes de paysages, d'usages, de fret et de loisirs, de ressource en eau... Comment, à quelles conditions, à quelles échéances ?

ORGANISÉ PAR L'APUR (ATELIER PARISIEN
D'URBANISME) EN PARTENARIAT AVEC LE CONSEIL
GÉNÉRAL DE SEINE-SAINT-DENIS

SEINE AMONT: LA MUTATION D'UNE VALLÉE

Cette ancienne vallée industrielle de la Seine est en pleine mutation, dans un contexte à la fois de nécessité de « recoudre » la liaison entre Paris et Ivry, et de rééquilibrage à l'est de la métropole en termes d'emplois et d'attractivité. De nombreux partenaires, dont l'Établissement Public d'Aménagement Orly Rungis Seine Amont en charge de l'avenir de ce territoire ont engagé des réflexions sur les conditions de la réussite d'une ville intense.

ORGANISÉ PAR L'APUR (ATELIER PARISIEN
D'URBANISME) EN PARTENARIAT AVEC L'EPA – ORSA
(ÉTABLISSEMENT PUBLIC D'AMÉNAGEMENT ORLY
RUNGIS SEINE AMONT)

LA SECONDE VIE D'UNE INFRASTRUCTURE ROUTIÈRE: L'EXEMPLE DES BERGES DE LA SEINE DANS PARIS

Transformer les grandes infrastructures routières, compacter des échangeurs autoroutiers, reconquérir des voies rapides ou les reconverter en boulevards urbains... Beaucoup de ces projets contribuent à une réappropriation d'espaces confisqués aux piétons depuis des décennies et à mieux ouvrir les villes sur leur fleuve en y créant un espace public de nouveau pratiqué par les citoyens. La ville se densifie ainsi en son cœur et de tels projets, aux enjeux techniques complexes, conduisent les maîtres d'ouvrage à expérimenter des méthodologies de projet innovantes.

ORGANISÉ PAR L'APUR (ATELIER PARISIEN D'URBANISME) EN PARTENARIAT AVEC LES AGENCES D'ANGERS, BORDEAUX, NANTES, REIMS

PLAINE COMMUNE: TERRE DE CULTURE ET DE CRÉATION

Plaine Commune est un immense territoire anciennement industriel, aux fortes potentialités urbaines et économiques. La réputation de Plaine Commune comme terre de création, sa vitalité et sa diversité artistiques, lui ont valu d'être choisie pour le développement d'un cluster de la création à vocation internationale dans le cadre du projet du Grand Paris. Comment stimuler le tissu économique et fédérer les acteurs de la recherche, de l'enseignement et de la formation liés aux domaines de la création sur le territoire de Plaine Commune et créer ainsi une dynamique nouvelle pour le développement du territoire, aussi forte que celle apportée par le Stade de France ?

ORGANISÉ PAR L'APUR (ATELIER PARISIEN D'URBANISME) EN PARTENARIAT AVEC PLAINE COMMUNE

LE BOURGET: D'UN TERRITOIRE FRAGMENTÉ À L'AFFIRMATION D'UN PÔLE MÉTROPOLITAIN

Alors qu'il accueille de grands équipements métropolitains – aéroport d'affaires et parc des expositions – comment transformer ce territoire, marqué jusqu'alors par l'absence de projets fédérateurs, en pôle de développement de la métropole ?

ORGANISÉ PAR L'APUR (ATELIER PARISIEN D'URBANISME) EN PARTENARIAT AVEC LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'AÉROPORT DU BOURGET

INTÉGRATION ET DÉVELOPPEMENT DES GRANDS SERVICES PUBLICS URBAINS: LES DOCKS DE SAINT OZEN

Faire la ville sur la ville a été le débat ouvert à la fin du ^{xx}e siècle, faire la ville avec l'intégration des services urbains devient celui du ^{xxi}e siècle. L'éco-quartier qui se développe sur les Docks à Saint Ozen est emblématique de cet enjeu : comment faire cohabiter au sein du même quartier une usine de chauffage urbain, une usine de traitement de déchets avec des logements, des bureaux et des entreprises, dans la perspective d'un développement tout à la fois durable et solidaire ?

ORGANISÉ PAR L'APUR (ATELIER PARISIEN D'URBANISME) EN PARTENARIAT AVEC SAINT-OZEN

PARIS MÉTROPOLITAIN, NOUVEL ACTEUR DU DÉBAT MÉTROPOLITAIN

Depuis 2004, la métropole parisienne a vu la montée en puissance d'un réel intérêt du grand public pour son avenir. Initié par la Région, repris par l'État avec la consultation des 10 architectes, cet intérêt a vu l'émergence parallèle d'une structure originale – Paris Métropole – portée par la Ville de Paris et par les collectivités du cœur de la métropole. Paris Métropole est devenu un des lieux majeurs du débat pluriel sur la métropole, sous une forme originale et dynamique, qui fait sens à cette échelle et mérite d'être connue. L'atelier permettra de situer Paris Métropole dans le paysage de la nouvelle gouvernance métropolitaine et de présenter l'ingénierie sur laquelle elle s'appuie.

ATELIER ORGANISÉ ET ACCUEILLI PAR L'IAU-ÎLE-DE-FRANCE (INSTITUT D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME D'ÎLE-DE-FRANCE) ET SUIVI D'UNE VISITE DE LA VALLÉE SCIENTIFIQUE DE LA BIÈVRE

INGÉNIERIE ET GOUVERNANCE: ET AILLEURS ?

L'atelier donnera la parole aux élus et institutionnels, aux chercheurs et universitaires de différentes métropoles françaises et étrangères sur les thèmes de la gouvernance des métropoles européennes en matière d'aménagement, de développement, de transports, de logement, d'environnement, en visant à comprendre quelle ingénierie elles mobilisent.

ATELIER ORGANISÉ ET ACCUEILLI PAR L'IAU-ÎLE-DE-FRANCE (INSTITUT D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME D'ÎLE-DE-FRANCE) ET SUIVI D'UNE VISITE D'ISSÈNE, CENTRE DE TRAITEMENT NOUVELLE GÉNÉRATION

19H30

SOIRÉE FESTIVE

À l'invitation de la Région Île-de-France et de l'IAU-IDF sous le signe du classement des paysages du Champagne au patrimoine mondial de l'UNESCO

JEUDI 20 OCTOBRE

À PARTIR DE 8H

ACCUEIL

Espace détente, Prairie du Triangle, Parc de la Villette

9H – 13H

SÉANCE PLÉNIÈRE DE CLÔTURE

Synthèse des débats et visites de la veille, tables rondes et clôture

Séance présidée par Vincent Feltesse en présence d'élus, représentants de l'État et Présidents d'agences d'urbanisme

Espace Charlie Parker, Grande Halle de la Villette

DÉJEUNER

Espace détente, Prairie du Triangle

14H30-17H

LES ATELIERS-MÉTIERS

RÉGARDS SUR LES PRATIQUES,

LES COMPÉTENCES,

LES MÉTIERS ÉMERGENTS

Deux sites : Centre national de la Danse et Institut d'Aménagement et d'Urbanisme – Île-de-France

NOUVELLES MOBILITÉS URBAINES: DES INFRASTRUCTURES AUX SERVICES ?

Au-delà des grands projets d'infrastructures de transport, les déplacements urbains ont aussi été marqués ces dernières années par des réponses innovantes ou remettant au goût du jour des solutions préexistantes. Dans ce contexte, les agences d'urbanisme ont vocation à penser, anticiper, conseiller, développer ces formes « d'alternatives » pour leurs collectivités adhérentes, en complément de savoir-faire plus classiques en matière de planification des transports.

ORGANISÉ PAR L'EPURES (AGENCE D'URBANISME DE LA RÉGION STÉPHANOISE) EN COOPÉRATION AVEC LE CERTU

LA MARCHÉ À PIED, UN MODE DE DÉPLACEMENT HIGH-TECH ?

La marche à pied, longtemps considérée comme une simple activité de loisir ou un mode de déplacement résiduel, est-elle en passe d'accéder au statut de « véritable » mode de déplacement urbain, efficace et adapté aux métropoles contemporaines ?

ORGANISÉ PAR L'AURBA (AGENCE D'URBANISME BORDEAUX MÉTROPOLITAIN) EN COOPÉRATION AVEC LE CERTU

LA LOGISTIQUE ENTRE EN VILLE

Une réflexion à la croisée des enjeux posés par l'acceptation des livraisons en ville : le désir des collectivités de trouver des solutions pour réduire les nuisances liées aux camions, porter des projets innovants, la nécessité pour les entreprises logistiques de réinvestir la ville, de s'adapter à un marché en constante mutation. À quelles évolutions et quelles innovations devra s'adapter ce secteur économique ? Quelle contrainte et quel soutien des collectivités ? Quel rôle pour les agences d'urbanisme ?

ORGANISÉ PAR L'APUR (ATELIER PARISIEN D'URBANISME) ET L'AGAM (AGENCE D'URBANISME DE L'AGGLOMÉRATION MARSEILLAISE), EN COOPÉRATION AVEC LE CLUB VILLE ET AMÉNAGEMENT

LES OBSERVATOIRES : CRÉATIONS, DISPARITIONS, CONDITIONS DE SURVIE

Chaque année des observatoires se créent. D'autres tombent dans l'oubli. Ils naissent en fanfare avec la volonté des partenaires d'inscrire dans le temps l'observation d'un sujet. Ils meurent dans la discrétion parce que le partenariat s'étioule ou parce que le sujet perd de son actualité. Faire naître, faire mourir... des choix difficiles pour les agences qui doivent à la fois pérenniser leurs meilleurs outils et rester ouverts aux sujets neufs. L'atelier cherchera à cerner les ressorts de cette « démographie » des observatoires et à mettre en lumière les tendances et expérimentations nouvelles.

ORGANISÉ PAR L'APUR (ATELIER PARISIEN D'URBANISME) ET L'AUAO (AGENCE D'URBANISME DE L'AGGLOMÉRATION ORLÉANAISE)

LE PROJET URBAIN VU PAR LES AGENCES D'URBANISME

Les missions du projet urbain recouvrent des situations et des postures bien différentes selon les agences. Dans un contexte général caractérisé par le développement des structures intercommunales, les aspirations enfin prises en compte des citoyens au rôle d'acteurs de projets, la montée de l'offre privée et l'appétence grandissante pour les projets « signés », sur quelles qualités, compétences, spécificités les agences assurent-elles ou revendiquent-elles leur rôle d'acteur du projet urbain ?

ORGANISÉ PAR L'AUAT (AGENCE D'URBANISME ET D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE TOULOUSE AIRE URBAINE), L'AGUR (AGENCE D'URBANISME ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION FLANDRE DUNKERQUE) ET L'AUDRR (AGENCE D'URBANISME ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DE REIMS) EN COOPÉRATION AVEC LE CLUB VILLE ET AMÉNAGEMENT

SOCIOLOGIE : INVESTIR PLUS LARGEMENT DANS LA CONNAISSANCE DES MODES DE VIE

La ville au sens large évolue. Elle se modifie du fait des politiques menées, mais aussi par la façon dont les ménages l'utilisent, se l'approprient et se la représentent. Les élus souhaitent mieux comprendre la diversité des modes de vies des habitants, paramètre devenant essentiel dans la formulation de leurs politiques. Pour répondre à cette attente, de quels outils disposent les agences pour investir le domaine de la prospective sociétale et de la sociologie ?

ORGANISÉ PAR L'AUDIAIR (AGENCE D'URBANISME ET DE DÉVELOPPEMENT INTERCOMMUNAL DE L'AGGLOMÉRATION RENNAISE)

JEUX DE RÔLES POUR GRANDS TERRITOIRES

Fruit d'une évolution de la gouvernance des grandes métropoles, d'une prise en compte accrue des grands territoires dans les réflexions prospectives sur leur devenir, d'une maturité croissante des équipes de maîtrise d'œuvre au regard de grandes consultations (Grand Pari(s), Reims 2020, Lille 2030, Bordeaux 50 000...), ces consultations sont-elles le signe d'un retour de l'urbanisme ou la marque de l'emprise croissante des concepteurs de l'espace (architectes et urbanistes) ?

ORGANISÉ PAR L'ADU LILLE MÉTROPOLE ET L'APUR (ATELIER PARISIEN D'URBANISME) EN COOPÉRATION AVEC LE CLUB VILLE ET AMÉNAGEMENT

PARTICIPATION DES HABITANTS : DES COMPÉTENCES NOUVELLES, ENTRE SPÉCIALITÉ ET TRANSVERSALITÉ ?

La participation des habitants est une condition de réussite des politiques locales dans des domaines auxquels les agglomérations sont de plus en plus confrontées : renouvellement urbain, maîtrise de l'énergie, diminution des déchets... Quelles compétences les agences mobilisent-elles ? Doivent-elles les renforcer ? Nouvelle spécialité ou transversalité ? Les agences ont-elle un rôle « dans la durée » ou de transition ?

ORGANISÉ PAR L'AUDIAIR (AGENCE D'URBANISME ET DE DÉVELOPPEMENT INTERCOMMUNAL DE L'AGGLOMÉRATION RENNAISE)

FACTEUR 4 : QUEL RENOUVELLEMENT DES PRATIQUES ET DES MÉTIERS ?

Atténuation et adaptation au changement climatique sont deux des objectifs majeurs qui réinterrogent aujourd'hui les pratiques des agences d'urbanisme dans leurs champs de compétences traditionnelles. Dans ce nouveau contexte, comment aborder de façon pertinente la question des déplacements, de la réhabilitation du bâti et des nouvelles formes urbaines, de l'agriculture, de la trame verte et bleue en portant un regard accru sur l'évolution des modes de vie, les approches sociologiques et économiques ?

ORGANISÉ PAR L'ATU (AGENCE D'URBANISME DE L'AGGLOMÉRATION DE TOURS)

LES AGENCES EN EXPORT

De plus en plus d'agences développent des activités internationales, mais les problématiques urbaines des villes émergentes ou en développement sont souvent très spécifiques, de même que leurs processus de décision et de gouvernance. Quelles adaptations cela suppose-t-il pour les agences au niveau de leurs pratiques et de leurs personnels ? Et pour quelles plus-values en retour ?

ORGANISÉ PAR LE CLUB INTERNATIONAL DE LA FNAU

LES ENQUÊTES MÉNAGES DÉPLACEMENTS : UN SAVOIR-FAIRE AGENCE

Grâce à leur expertise en matière d'exploitation des enquêtes ménages-déplacements, les agences d'urbanisme sont les interlocuteurs privilégiés des partenaires institutionnels et techniques dans la réflexion sur la mobilité des personnes. Pourtant cette expertise a un coût : comment aller vers un meilleur partage de ce savoir-faire, voire l'émergence d'une expertise collective « FNAU » ?

ORGANISÉ PAR LE CLUB TRANSPORTS-MOBILITÉS DE LA FNAU EN COOPÉRATION AVEC LE CERTU ET LE GART

LA COMPÉTENCE EN URBANISME COMMERCIAL AU SEIN DES AGENCES

La compétence en urbanisme commercial est encore peu présente dans les agences d'urbanisme et les collectivités locales. Pourtant, les nouvelles exigences législatives confirment le traitement des questions commerciales dans le droit de l'urbanisme, rendant cette compétence aujourd'hui incontournable. Que recouvrent les compétences mobilisées pour intervenir sur l'urbanisme commercial ?

ORGANISÉ PAR LE CLUB URBANISME COMMERCIAL DE LA FNAU EN COOPÉRATION AVEC LE CLUB VILLE ET AMÉNAGEMENT

PROGRAMME DÉTAILLÉ EN LIGNE SUR
www.apur.org

INSCRIPTIONS ET RÉSERVATIONS HÔTELIÈRES OUVERTES EN LIGNE
À PARTIR DU 1^{ER} JUILLET (INSCRIPTION OBLIGATOIRE)
www.rencontrefnau2011.org

TARIFS (HORS HÉBERGEMENTS)

3 jours: 560 €

1 jour: 350 €

Tarif agences pour le jeudi 20 octobre: 120 €

Tarif étudiant: 70 € (sur justificatif)

RENSEIGNEMENTS

rencontrefnau2011@apur.org



L'organisation de la manifestation
a été confiée cette année à
L'ATELIER PARISIEN D'URBANISME

17, boulevard Morland
75004 Paris
www.apur.org

En partenariat avec La Fédération
nationale des agences d'urbanisme
(FNAU)
1, rue de Narbonne 75007 Paris
Tél: +33 (0)1 45 49 32 50
www.fnau.org
et les 52 agences d'urbanisme

Contact:
Pascale Thomas
assistée de **Mathilde Aladame**
rencontrefnau2011@apur.org